



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

accession à la propriété

Question écrite n° 109917

Texte de la question

M. Jacques Valax attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur « le dispositif maison Borloo à 100 000 euros ». Avec ce dispositif, des ménages devaient pouvoir accéder avec un budget limité à une maison économe en énergie. Selon la fondation Abbé-Pierre, seulement 80 maisons de ce style ont été réalisées au prix initial et 800 autres ont été réalisées avec un coût supérieur de 20 000 à 50 000 euros. Il souhaiterait donc connaître le bilan précis de ce dispositif et les intentions du Gouvernement sur ce dossier.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Valax](#)

Circonscription : Tarn (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109917

Rubrique : Logement : aides et prêts

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 mai 2011, page 5653

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)